

PÊCHE A PIED

ACTION DE SENSIBILISATION DU 8 MARS 2008

MODALITES :

Samedi 8 mars 2008: veille du 1er tour des élections municipales.
 Coef.101; basse à 11h14 (dimanche 9, coef.106)
 Temps moyen/beau (sans pluie) ; brouillard important en Vendée.

Bonne mobilisation et coordination de l'ensemble des associations. Ceci a permis de couvrir la presque totalité des sites de pêche.

Lancement, pour distribution au grand public, d'un document créé par :
 l'Adepir, l'associations des pêcheurs à pied et l'Urcan en association avec l'AIR, l'APL, l'APNR, l'APSC, l'Avenir du Bois.

Ce document contrairement à ce qui se fait ordinairement ne fait pas la promotion de cette activité pêche à pied mais bien au contraire met en avant les notions de fragilité, de destruction et de ressources en danger.

Nos conseils pratiques

- Ne pas retourner les pierres : les soulever et les remettre exactement en place : la vie se développe dessous.
- Ne pas casser les roches : cela fragilise l'estran.
- Être à plus de 25 mètres des parcs à huîtres, des concessions et des écluses à poissons.
- Détacher les huîtres et les moules uniquement sur les bancs.
- Laisser les crabes qui viennent de muer (changement de coquille) : ils sont immangeables.
- Laisser les femelles crabes, crevettes et autres crustacés qui portent des œufs.

RESPECTEZ LES TAILLES MINIMA

Pêcheurs à pied
Attention!

L'estran est fragile

Ne détruisez pas ses ressources

île de Ré
 Un site naturel à protéger

Après cette *ne restera-t'il ?*

ces tailles réglementaires, ne pourra plus se reconstituer !

Coques	Palourdes
 2.7 cm	 4 cm
Moules	Huîtres
 4 cm	 plus de 6 cm (30 g)
	Crevettes
	 3 cm

ces espèces sont en voie de disparition !

2000 pêcheurs à 5 kg = 10 tonne

COMPTAGES :

Les résultats suivants ont été relevés :

Cptage N°1 8 mars 08	Pêcheurs	en %	Voitures	Ratio voit/pêch	Dont CpgCa	17	85	86	16	79	33	44	autres
La Couarde Les Prises	10	1%	7	70%	7								
La Couarde La Pergola	91	7%	43	47%	3	33	1	1	2	3			
La Flotte	115	8%	37	32%		23	7	1	5	1			
Les Portes	88	6%	33	38%	6	26	2	2					3
Loix	361	26%	166	46%	13	12	5	2	3		8	5	23
Rivedoux Chauveau	270	19%	116	43%	8	45	1	19	14	14	3	1	12
Rivedoux Plage	70	5%	42	60%		27	4	3	2	2	1		3
St Clément	50	4%	20	40%	1	8	1		1		1	1	
Ste Marie	150	11%	84	56%	5	45	7	3				1	18
St Martin Le Verclos	100	7%	66	66%	3	48	8	1	16	1	3	1	
St Martin La Cible	90	6%	41	46%		30	2				2		
TOTAL	1395	100%	655	47%	39	304	38	32	43	21	18	9	59

SUGGESTIONS :

- Les zones de relevés devront être précisées.
- Un meilleur comptage des immatriculations des véhicules est nécessaire.
- Il serait intéressant de faire les mêmes comptages pendant les périodes de très forte fréquentation de l'île.

A REMARQUER :

- La méconnaissance de beaucoup de pêcheurs qui ne demandent qu'à être formés ; pourquoi ne pas faire des panneaux permanents avec les tailles à respecter et les conseils de pêche à l'entrée de tous les points d'accès ?

2 clins d'œil :

- Les mises en garde ne comme ici aux Portes 50 mètres de ce



sont pas toujours respectées où 8 pêcheurs étaient à moins de panneau !

- Verbalisation de ce véhicule qui trouvait plus pratique de stationner directement sur l'estran !



Egalement remarquable :

- Ce panneau à l'initiative de Loix qui a été très apprécié et efficace d'après tous les intervenants :



Sa conception et sa fixation permettent de le retirer à volonté.
De tels panneaux (7 à 8) devraient être installés aux endroits stratégiques lors des grandes marées.